

Bac Professionnel *Technicien en installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques*

Formation en alternance



Le titulaire de ce BAC PRO est chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et sur l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent de planifier une réalisation, d'implanter et de poser des équipements, de monter et de raccorder des installations fluidiques et électriques. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation, réaliser les réglages et la mise en service des installations. À l'issue du bac pro, le diplômé peut évoluer vers une qualification de chef d'équipe. Il peut aussi reprendre ou créer une entreprise

Conditions d'admission :

Préparation en 3 ans pour des candidats issus de classe de 3^{ème}

Ou
Préparation en 2 ans pour des candidats titulaires d'un CAP ou d'un BEP de la spécialité.

Public :

Contrat d'apprentissage (moins de 26 ans)
Contrat de professionnalisation

Durée :

En 3 ans : 1855 heures réparties comme suit :

1^{ère} année : 13 semaines au CFA

2^{ème} année : 20 semaines au CFA

3^{ème} année : 20 semaines au CFA

En 2 ans : 1400 heures

(20 semaines au CFA par année de formation)



Formation complémentaire au CFA Bâtiment TULLE :

Mention complémentaire Niveau IV : Technicien en énergies renouvelables - Option B : Energie thermique

BTS Fluides Energies et Domotique

Contenu de la formation :

► Enseignement général :

Mathématiques
Sciences physiques et chimiques
Français – Histoire-Géographie et Education Civique
Gestion – Droit - Economie
Anglais
Education Physique et Sportive

► Enseignement professionnel :

Lectures de plans et dossiers techniques
Technologie
Installations, dépannage
Etude de système
Automatismes
Gestion

